

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019**

**Présents :** PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

**Absents excusés :** LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

**Pouvoir :** Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

**Nombre de Conseillers en exercice ..15**

**Nombre de Conseillers présents .....9**

**Nombre de Conseillers votants .....12**

**Secrétaire de séance : Christine SEILLER**

**2019-06-01 - Choix des bureaux d'études, mission SPS et contrôle technique - maison médicale**

Suite à la consultation lancée pour les bureaux d'études pour la construction du cabinet médical, différentes entreprises ont proposé une offre :

**ETUDE GEOTECHNIQUE :**

- ICSEO (Noyal Sur Vilaine) pour un montant de 1 420,00€ HT
- GEOTECH (Saint Etienne de Montluc) pour un montant de 1 590,00€ HT

**LEVE TOPOGRAPHIQUE :**

- GEO BRETAGNE SUD (Vannes) pour un montant de 1 125,00€ HT
- QUARTA (Molac) pour un montant de 450,00€ HT

**MISSION SPS :**

- QUALICONSULT (Vannes) pour un montant de 2 516,00€ HT
- BUREAU VERITAS (Auray) pour un montant de 2 880,00€ HT
- SOCOTEC (Vannes) pour un montant de 3 660,00€ HT

**CONTROLE TECHNIQUE**

- SOCOTEC (Vannes) pour un montant de 4 260,00€ HT
- BUREAU VERITAS (Auray) pour un montant de 2 970,00€ HT
- QUALICONSULT (Vannes) pour un montant de 2 879,00€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide le devis des entreprises suivantes et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents:

**ETUDE GEOTECHNIQUE :**

- ICSEO (Noyal Sur Vilaine) pour un montant de 1 420,00€ HT

**LEVE TOPOGRAPHIQUE :**

- QUARTA (Molac) pour un montant de 450,00€ HT

**MISSION SPS :**

- QUALICONSULT (Vannes) pour un montant de 2 516,00€ HT

**CONTROLE TECHNIQUE**

- QUALICONSULT (Vannes) pour un montant de 2 879,00€ HT

Pour extrait certifié conforme  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019

Le Maire,  
Gilbert PERRION.



**COMMUNE DE LIMERZEL**  
**56220 LIMERZEL**

Envoyé en préfecture le 13/06/2019  
Reçu en préfecture le 13/06/2019  
Affiché le  
ID : 056-215601113-20190606-2019\_06\_02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019**

**Présents :** PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

**Absents excusés :** LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

**Pouvoir :** Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

**Nombre de Conseillers en exercice ..15**

**Nombre de Conseillers présents .....9**

**Nombre de Conseillers votants .....12**

**Secrétaire de séance : Christine SEILLER**

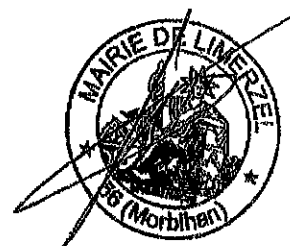
**2019-06-02 - Validation plan de la maison médicale**

Monsieur le Maire présente le projet de la maison médicale aux membres du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide le projet tel qu'annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à signer et déposer le permis de construire.

Pour extrait certifié conforme,  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019.

Le Maire,  
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

Pouvoir : Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15  
Nombre de Conseillers présents ..... 9  
Nombre de Conseillers votants ..... 12

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

**2019-06-03-Validation devis Morbihan Energies parking**

Le conseil municipal est appelé à délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune de Limerzel et le Syndicat Départemental d'Energie du Morbihan : Morbihan Energies.

Objet de la convention : la convention a pour objet de fixer les modalités de financement et de confier au Syndicat, maître d'ouvrage, qui l'accepte, le soin de réaliser les travaux dans le cadre de l'opération réalisée sur la commune de Limerzel aux conditions techniques fixées aux articles ci-après.

1- Nature de l'opération : Extension éclairage public parking école.

Financement de l'opération : l'estimation prévisionnelle s'élève à 2 900,00€ HT. Ce montant prévisionnel est susceptible, le cas échéant, de réajustement à la fin des travaux. Considérant que les travaux réalisés sont de nature à favoriser le développement durable, le Syndicat décide de verser un fonds de concours au demandeur s'élevant à 30% du montant HT plafonné.

		HT	TVA	TTC
Montant prévisionnel de l'opération	A	2 900,00€	580,00€	3 480,00€
Montant plafonné HT de l'opération	B= 2 900,00€			
Contribution du SDEM	C = 30% de B	870,00€		870,00€
Contribution du demandeur	A - C	2 030,00€	580,00€	2 610,00€

2- Nature de l'opération : Effacement basse tension et télécom, rénovation éclairage public,

Financement de l'opération : l'estimation prévisionnelle s'élève à 21 200,00€ HT. Ce montant prévisionnel est susceptible, le cas échéant, de réajustement à la fin des travaux. La participation est calculée selon les modalités financières énoncées ci-dessous :

		Montant	TVA charge du demandeur
Montant prévisionnel de l'opération	A	21 200,00€	1 140,00€
Montant plafonné HT de l'opération	B= 21 200,00€		
Contribution du SDEM	C = 30% de B	14 840,00€	1 140,00€
Contribution du demandeur	A - C	6 360,00€	1 140,00€
	<b>TOTAL</b>		<b>7500,00€</b>

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la signature des conventions entre la commune et Morbihan Energies.

Pour extrait certifié conforme,  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019

Le Maire,  
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019**

**Présents :** PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

**Absents excusés :** LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

**Pouvoir :** Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

**Nombre de Conseillers en exercice ..15**

**Nombre de Conseillers présents .....9**

**Nombre de Conseillers votants .....12**

**Secrétaire de séance : Christine SEILLER**

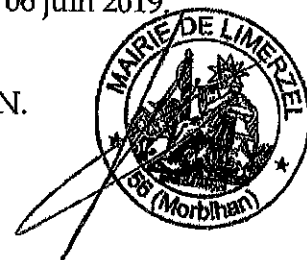
**2019-06-04- Subvention Comité de la Châtaigne**

Les membres du conseil municipal sont appelés à délibérer suite à une demande de subvention de l'association du comité de la Châtaigne.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 150,00€ pour le comité de la Châtaigne.

Pour extrait certifié conforme,  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019

Le Maire,  
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019**

**Présents :** PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

**Absents excusés :** LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

**Pouvoir :** Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

**Nombre de Conseillers en exercice ..15**

**Nombre de Conseillers présents .....9**

**Nombre de Conseillers votants .....12**

**Secrétaire de séance : Christine SEILLER**

**2019-06-05- Devis plafonds préau école**

Un devis a été demandé pour réaliser une pose de lambris dans le préau de la nouvelle école. Le montant de la fourniture s'élève à 2 166,29€ HT (QUEGUINER MATERIAUX). La pose se fera ensuite par le service technique communal. Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent le devis d'un montant de 2 166,29€ HT.

Pour extrait certifié conforme,  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019.

Le Maire,  
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM  
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 06 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2019**

**Présents :** PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, DEGRES Odile, SEILLER Christine, LUCAS Éric

**Absents excusés :** LUBERT Serge, GUIHO Christian, MORICE Chantal, BAHUON Julien, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice

**Pouvoir :** Monsieur LUBERT Serge donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations.  
Madame BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LE COINTE Laurent pour toutes délibérations.  
Monsieur DUQUENNE Patrice donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

**Nombre de Conseillers en exercice ..15**

**Nombre de Conseillers présents .....9**

**Nombre de Conseillers votants .....12**

**Secrétaire de séance : Christine SEILLER**

**2019-06-06- Avenant école publique Angélique Mounier**

Considérant la délibération n°2018-06-02 du 14 juin 2018 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la construction de l'école publique Angélique Mounier sur la Commune de Limerzel,

Monsieur le Maire précise aux membres de l'Assemblée de la nécessité d'approuver les avenants suivants :

n°01 – terrassement

avenant 1 : Objet : paillage au sol + toile tressée

+ 2 240,00€ HT

+ 2 688,00€ TTC

Après délibération, le conseil municipal approuve les avenants et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,  
à LIMERZEL, le 06 juin 2019.

Le Maire,  
Gilbert PERRION.

